

## Comprendre la « tarification progressive » de l'énergie

Le gouvernement prépare une proposition de loi pour changer la manière de facturer le gaz et l'électricité. Pourquoi, et de quoi s'agit-il ?

**Problème n°1** : le prix du gaz, du fioul et de l'électricité va beaucoup augmenter pendant les prochaines années, mettant de plus en plus de ménages en difficultés (clé n°1 et 2)

**Problème n°2** : avec le changement climatique et l'épuisement des énergies fossiles, il faut limiter notre consommation d'énergie : c'est ce qu'on appelle la sobriété.



Changer la manière de facturer le gaz et l'électricité peut permettre d'aider les ménages modestes et d'encourager à la sobriété.

**Clé n°1** : pourquoi le prix de l'électricité augmente ?

- Les réseaux d'électricité et de gaz ont besoin d'être renouvelés ou améliorés
- Les centrales nucléaires vont arriver en fin de vie, nécessitant de nouveaux investissements
- Fukushima va obliger EDF à réaliser des travaux sur les centrales nucléaires pour améliorer la sûreté
- En attendant que la filière industrielle des énergies renouvelables arrive à maturité, il est nécessaire d'aider à leur développement

**Clé n°2** : pourquoi le prix du gaz et du fioul augmente ?

Le gaz et le pétrole sont des ressources fossiles en quantité limitée qui sont en cours d'épuisement. Avec la demande mondiale qui augmente, les prix flambent.

## Comment fonctionne la tarification progressive ?

L'unité d'énergie (d'électricité, de gaz,...) s'appelle le kilowattheure (kWh). Aujourd'hui, plus on consomme d'énergie, moins on paye cher l'énergie à l'unité. Cela incite à consommer et ce n'est pas équitable entre les ménages qui consomment peu et les ménages qui consomment beaucoup.

La tarification progressive consiste à baisser le prix des premiers kilowattheures consommés qui correspondent à une quantité d'énergie vitale. Au contraire, on augmente le prix du kWh à partir d'une certaine quantité consommée, qui correspond à des usages de luxe.

**Voir p.3 : comprendre la notion de progressivité avec le prix des croissants !**

## Quelles sont les propositions d'EELV pour le tarif progressif ?

La facture d'électricité ou de gaz se décompose en plusieurs parties (clé n°3) : on peut donc jouer sur plusieurs mécanismes pour instaurer la progressivité.

- Progressivité de l'abonnement : on baisse le prix des abonnements de 3 kW et de 6kW et on augmente le prix des abonnements pour une puissance supérieure.

Note : les puissances élevées ne concernant que les catégories aisées de ménages, on ne pénalise pas les familles modestes. Au contraire, leur abonnement diminue. De plus, les puissances souscrites tendront à diminuer, ce qui aura un effet positif sur la stabilité du réseau électrique en hiver (clé n°4)

- Progressivité des coûts de réseau : elle se répercutera naturellement sur les prix au kilowattheure (part variable de la facture) de tous les fournisseurs d'énergie (EDF, Direct Energie, etc) indépendamment de leurs offres commerciales.

Note : la progressivité sur le prix du kWh doit être faible en 2012 et augmenter de manière prévisible dans le temps, pour que les ménages aient le temps de s'adapter en réalisant des économies d'énergie (rénovation du logement, appareils électroménagers plus efficaces, chasse aux gaspillages, etc)

### Clé n°3 : le détail d'une facture d'électricité

- L'abonnement, qui augmente avec la puissance souscrite
- La part variable, où la quantité d'énergie consommée est multipliée par le prix au kilowattheure, qui comprend :
  - o Les coûts liés à la production d'électricité
  - o Les coûts liés au transport de l'électricité dans le réseau électrique : le TURPE
- Les taxes, qui permettent entre autres l'égalité des tarifs entre les régions et l'aide au développement des énergies renouvelables (la CSPE)

### Clé n°4 : le problème des périodes de pointe en hiver

Tous les hivers, aux périodes de grand froid, le réseau électrique est menacé de coupures car la puissance appelée par le chauffage électrique est trop importante par rapport aux capacités de production et d'importation d'électricité. Diminuer la puissance appelée aura donc un effet bénéfique sur la stabilité du réseau en hiver.

### Et la précarité énergétique dans tout ça ?

La tarification progressive donne accès à une quantité de base d'énergie à faible prix, ce qui est positif pour une majorité de ménages modestes. Cependant, dans des logements vétustes mal isolés, la consommation de chauffage peut-être élevée malgré de faibles revenus. Il convient donc de garder des aides spécifiques pour les populations concernées (chèques énergies, etc)

## Comprenons la notion de tarif progressif avec le prix des croissants



Prenons l'exemple de trois familles de quatre personnes qui achètent des croissants pour le petit-déjeuner tous les matins. Voyons combien de croissants ils peuvent acheter selon le mode de tarification et selon leurs revenus.

Tarification normale (linéaire) : 1 croissant = 1€ quelle que soit la quantité de croissants achetée.

La première famille, modeste, ne peut acheter que 2 croissants pour 2€. La deuxième famille, classe moyenne, achète deux croissants par personne, soit 8 croissants pour 8€. La troisième famille, aisée, achète 3 croissants par personne soit 12 croissants, pour 12€.

Tarification dégressive : le commerçant propose l'offre suivante. A partir de 4 croissants achetés à 1€, les suivants sont à 80 centimes, et à partir de 8 croissants achetés, les suivants sont à 50 centimes.

La famille modeste ne peut toujours s'acheter que 2 croissants pour 2 euros. La famille moyenne peut maintenant acheter 9 croissants pour 8€. La famille aisée, elle, peut maintenant acheter 20 croissants pour 12€ !

Tarification progressive : le commerçant propose l'offre suivante. Les 4 premiers croissants achetés sont à 50 centimes, les 4 suivants sont à 1,50 centimes et les suivants sont à 2€.

Pour le même budget qu'avant, la famille modeste peut donc maintenant acheter un croissant par personne ( $4 \times 0,5 \text{ €} = 2 \text{ €}$ ). La famille moyenne peut continuer à acheter 2 croissants par personnes pour 8€. Elle peut aussi décider de passer à 1 croissant par personne et ainsi économiser 6€ ! (au lieu de 4€ d'économie pour une tarification linéaire). La famille aisée va maintenant payer 24€ pour la même quantité de croissants : elle est fortement incitée à revenir à une quantité de croissants plus raisonnable.

Il suffit maintenant de remplacer les croissants par des kilowattheures (kWh), l'unité d'énergie, et le tour est joué !